

Accompagner l'exercice des droits et libertés dans la citoyenneté : une mise en forums de la Convention ONU relative aux droits des personnes handicapées (Capdroits)¹

1. Conception du projet

La participation des personnes en situation de handicap à la vie de la cité est un enjeu majeur de la vie démocratique et des politiques publiques actuelles. L'une des clés décisive de cette participation tient dans les **capacités effectives des personnes** à exercer leurs droits sociaux, économiques, civils, politiques, autrement dit leur citoyenneté. Mais dans des **situations de vulnérabilité particulière** où les possibilités de recours sont fortement limitées, ces capacités sont peu mobilisées, diminuées, voire niées. Ces situations concernent aussi bien des personnes ayant des troubles psychiques ou des maladies mentales, des troubles cognitifs relevant de processus neurodégénératifs ou de traumatismes, des déficiences intellectuelles, des déficiences associées.

En mentionnant dans son article 12 que la capacité juridique des personnes ne peut être restreinte, la **Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées**, ratifiée par la France en 2010, a impulsé de nouveaux débats autour des enjeux de l'accès aux droits dans le contexte français. Le projet Capdroits contribue à ces débats, faisant suite à une conférence internationale pluridisciplinaire (ConfCap), organisée en octobre 2015 avec le concours de nombreux partenaires institutionnels et associatifs. Le constat de **difficulté d'expression du public directement concerné** (personnes en situation de handicap, usagers) au sujet des conditions permettant un exercice effectif des droits prévus par la Convention est à l'origine de la démarche proposée par les chercheurs du Collectif Contrast et le Conseil français des personnes handicapées pour les questions européennes (CFHE).

2. Objectifs

Le projet Capdroits a un triple objectif :

- favoriser la participation de personnes en situation de handicap à des débats qui les concernent en premier chef ;
- promouvoir la réception de leurs contributions au niveau d'acteurs du champ de la recherche académique et des pouvoirs publics ;
- apporter des éclairages sociaux nouveaux et expérimentiels sur l'exercice par ces personnes de leurs droits.

3. Méthode

La démarche proposée est celle de « **mise en forums** » des expériences et des savoirs relatifs aux difficultés à exercer ses droits et ses libertés. **Une dizaine de groupes locaux de travail** seront constitués dans cinq régions de France afin de permettre aux personnes concernées d'engager une réflexion collective avant de croiser leurs analyses sur des scènes plus largement ouvertes à d'autres publics : séminaire de recherche, conférence scientifique et citoyenne, scènes de plaidoyer.

Les groupes auront une **composition diverse**. Un, plusieurs ou tous les membres d'un groupe pourront appartenir à une même catégorie de handicap ou être mixte. Les personnes seront ou non sous mesure de protection juridique, hébergées ou non dans un même établissement. Une attention particulière sera accordée à la diversité des publics en termes d'âge, de sexe, et d'origine culturelle. Des groupes de discussions déjà mis en place par des partenaires dans le cadre de leurs propres programmes pourront également être associés au projet. La participation aux groupes de travail repose sur une libre adhésion et les personnes pourront quitter le processus

¹ Projet soutenu par la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie.

quand elles le souhaitent.

Pour permettre un croisement des compétences expérientielles, professionnelles et scientifiques, chaque groupe sera animé par un trinôme composé d'une **personne directement concernée** (personne en situation de handicap, usager), d'un **professionnel** (personne intervenant dans le domaine de la relation d'accompagnement ou dans celui de l'éducation populaire et de la participation), et d'un **chercheur académique** en sciences humaines et sociales.

Les personnes participant aux travaux des groupes seront sollicitées autour de deux questions d'enquête dont les formulations seront travaillées par le collectif des animateurs. La première question portera sur **les atteintes aux droits et les empiètements sur l'exercice de ceux-ci** (décisions abusives, ou par influence...), la seconde question portera sur **l'insuffisance et/ou l'inadéquation de l'accompagnement** dans la prise de décision et l'exercice de droits. Pour entrer dans ces questions, il sera proposé aux membres des groupes de partager des récits de ces situations problématiques. Un certain nombre de récits seront sélectionnés pour faire l'objet d'interprétations, puis d'une analyse à l'aune des enjeux mentionnés.

4. Étapes du projet

Le passage de scènes de forums restreintes à des scènes plus larges se fera de manière progressive. Le processus se décline en 6 étapes sur une durée prévue de 24 mois :

1ère étape – état des lieux et lancement du séminaire interdisciplinaire de recherche

La première étape vise à établir un **document d'inventaire** qui servira de base à l'action des groupes locaux de travail. Il sera composé de :

- un recensement des besoins en termes de supports de communication ;
- une cartographie des différents outils existants, que ce soient les fascicules d'appropriation des droits, des outils pédagogiques d'accès aux droits, les expériences d'analyse groupale, de focus-groupes et de mise en récit, ou encore dans l'usage de supports audio-visuels ;
- un inventaire des débats, aussi bien concernant les questions des capacités à exercer ses droits, que ceux relatifs à l'efficacité des formes de participation « alternatives ».

Ces documents seront discutés lors de la séance de lancement du séminaire conjoint EHESS-EHESP-CONTRAST « Handicap, exercice des droits et participation : entre contraintes et accompagnement ». Ce **séminaire mensuel** servira de fil conducteur réflexif aux différentes étapes du projet.

2ème étape – la mise en place de l'accompagnement

Lors de la deuxième étape, les **groupes locaux de travail** seront constitués et **deux journées de formation croisée** des trinômes animateurs-chercheurs seront organisées pour permettre un partage des savoirs sur les questions de recherche, sur les outils de sensibilisation à l'enjeu des droits et sur l'animation de groupe.

Un **protocole d'animation** des groupes locaux de travail sera adopté par les trinômes.

3ème étape – journées de travail préparatoires

La troisième étape vise à travailler avec les groupes locaux sur leur participation à des scènes de forums à venir (séminaire de recherche, conférence scientifique et citoyenne, scènes de plaidoyer). Deux journées de travail préparatoires sont prévues.

Lors de la **première journée**, la matinée sera consacrée à la présentation du projet, à la sensibilisation à la Convention ONU et aux questions de recherche. L'après-midi de la première journée ainsi que le matin de la **seconde journée** seront consacrés au partage d'expérience et d'analyse en groupe. Les groupes seront amenés à déterminer ceux qui interviendront lors du séminaire (étape suivante). Il sera également discuté ce qui doit « rester confidentiel » aux

échanges du groupe, et ce qui peut être exprimé dans des espaces publics de forum. L'après-midi de la seconde journée sera consacré aux modalités de publicisation de l'analyse collective. Un **support d'intervention en public** à destination des membres de groupes sera esquissé.

Le collectif des trinômes et le comité de suivi partenarial seront rassemblés après la réalisation de ces deux premières journées pour tirer des enseignements et des perspectives des travaux réalisés.

4ème étape – scènes de forum I : participation au séminaire de recherche

La quatrième étape vise à expérimenter une première scène de forum dans un format sécurisant à travers la participation au séminaire de recherche. Cette étape s'appuiera sur les séminaires de recherche implantés dans chacune des régions visées (Paris, Lille, Lyon), deux représentants par groupes, désignés lors de l'étape 3, seront invités à intervenir. **L'atelier de travail n° 3** est prévu avec chaque groupe local à la suite de l'intervention au séminaire de recherche. La matinée sera consacrée à la restitution de l'expérience et des échanges du séminaire, l'après-midi à la préparation de la conférence internationale (étape suivante).

5ème étape – Scènes de forum II : participation à une conférence internationale

Une conférence internationale et citoyenne est prévue autour du thème « exercice des droits, contraintes légales et accompagnement », qui permettra de poursuivre les travaux engagés lors de la conférence ConfCap 2015. Elle vise à réunir des acteurs concernés, des chercheurs spécialisés dans les dimensions anthropologiques, juridiques et sociales de la capacité à exercer des droits, ainsi que les personnes en situation de vulnérabilité, les aidants, les professionnels du handicap.

Les différents groupes seront amenés à participer à la construction du programme de la conférence. Deux personnes par groupes seront invitées à faire une contribution publique. Toutes les personnes impliquées dans les groupes seront invitées à participer, si elles le souhaitent. Les conclusions de la conférence feront l'objet d'une formalisation spécifique qui pourra prendre la forme **d'une déclaration ou d'un manifeste**. Elle sera discutée lors de **l'atelier de travail n° 4** en groupes locaux.

6ème étape – valorisation et diffusion : vers des scènes de forum III

La dernière étape du projet vise à poursuivre l'interpellation de différents acteurs qui participent à l'environnement social et administratif des personnes et qui ont un impact sur l'exercice de leurs droits, en **publicisant des formes de plaidoyers**. Elle vise d'autre part à tirer les **enseignements du processus expérimental**.

Les formes de plaidoyer seront construites en fonction des attentes des groupes locaux, de leurs retours sur les échanges de la conférence. Une journée d'évaluation/débriefing est prévue dans chaque groupe (**l'atelier de travail n° 5**).

Un événement de forum « à l'étranger », auprès d'une institution européenne ou internationale, permettant de rencontrer des groupes internationaux est également prévu. Les échanges avec des groupes parlant une autre langue permettront de valoriser la dimension internationale du travail réalisé par les personnes en situation de handicap et en écho à la dimension « universelle » de la Convention ONU. L'élaboration d'un **guide méthodologique de soutien à la mise en forums** à destinations des professionnels, des chercheurs et des acteurs publics et une **publication scientifique** sont également prévues à l'issue du projet.

5. Calendrier récapitulatif

	Intitulé de l'étape	Contenu des actions	Résultats et livrables	Date début	Date fin
1	État des lieux	Inventaire des débats, des besoins, des outils et des formes de	Formulation des axes du débat ; - document d'inventaire des	Septembre 2016	Décembre 2016

		participation Mise en place du séminaire de recherche	besoins, des outils de participation et des débats.		
2	La mise en place de l'accompagnement	Formation croisée des trinômes animateurs Constitution des groupes locaux	Un protocole d'animation des groupes de travail	Novembre 2016	Janvier 2017
3	Journées préparatoires	Ateliers de travail n°1 et 2 Journée collective de retours d'expérience des animateurs	Un compte-rendu de l'atelier par groupe ; - un support d'interventions en public par groupe.	Janvier 2017	Mai 2017
4	Scènes de forum I	Participation aux séminaires de recherche Atelier de travail n°3	Retour des chercheurs sur le séminaire ; - un compte-rendu de l'atelier par groupe.	Avril 2017	Juin 2017
5	Scènes de forum II	Participation à l'organisation et au déroulé d'une conférence internationale Atelier de travail n°4 Recueil de la réception par les publics	Un document bilan avec analyse du retour des publics ; - un document de publicisation : manifeste ou déclaration ; - un compte-rendu de l'atelier par groupe.	Juillet 2017	Décembre 2017
6	Valorisation et diffusion : vers des scènes de forum III	4 forums thématiques / 1 forum à l'étranger Atelier de travail n°5 Deux séminaires de retours d'expérience + séminaire de clôture	Une publication scientifique ; - une publication citoyenne ; - un compte-rendu de l'atelier par groupe. - guide méthodologique de soutien à la mise en forums.	Janvier 2018	Juillet 2018

6. Les porteurs du projet

Le **Collectif Contrast** est un groupe de chercheurs interdisciplinaires en sciences sociales appartenant à différents laboratoires de recherche (CMW, Cermes 3, CEM, Cersa, Sphere, Arènes) qui s'intéresse aux relations de soin et d'accompagnement dans les contextes où les capacités des personnes à consentir sont fragilisées. <http://contrastcollectif.wordpress.com>

Le **CFHE** regroupe plus d'une quarantaine d'associations françaises de personnes handicapées et (ou) de familles et joue un rôle d'intermédiaire entre l'Union européenne et la France pour tout ce qui concerne les questions et politiques de handicap. Le CFHE a été ainsi mandaté pour la rédaction du rapport alternatif français concernant la Convention ONU relative aux droits des personnes handicapées. <http://www.cfhe.org>

Contact :

M. Benoît Eyraud, responsable scientifique benoit.eyraud@ish-lyon.cnrs.fr

Mme Iuliia Taran, coordinatrice du projet ulia.taran@gmail.com